

- St-Maurice en Trièves
- Mens
- St-Baudille et Pipet
- Tréminis
- Prébois
- Châtel en Trièves
- Cornillon
- Lavars
- St-Jean d'Hérans
- Monestier de Clermont
- St-Martin de la Cluze
- Avignonet
- Sinard
- Château-Bernard
- St-Andéol
- St-Guillaume
- St-Paul lès Monestier
- Roissard
- Treffort
- Gresse-en-Vercors
- St-Michel les Portes
- Chichilianne
- Clelles
- St-Martin de Clelles
- Le Percy
- Monestier du Percy
- Lalley



LANCEMENT DE LA STRATÉGIE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LIRE PAGE 12

SERVICES DU QUOTIDIEN - PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



➔ **PAROLES D'AGENTS**
Animer, c'est aussi éduquer



➔ **DÉCHETS VERTS**
Des solutions pour évacuer et broyer



➔ **EMPLOI**
6 mai : à la découverte du projet de Pep's Trièves

Que voulons-nous pour le Trièves ?

Rencontre avec Jérôme Fauconnier, président de la CCT, au lendemain du vote du budget 2022* et de la hausse de la taxe foncière**.

* Principaux chiffres en page 3 / **31 élus pour / 5 contre / 5 absentions lors du conseil communautaire du 28 mars dernier



Jérôme Fauconnier
président de
la Communauté
de communes du Trièves
Maire - Avignonnet

Quels sont les faits marquants du budget 2022 ?

D'abord, l'important travail mené depuis 2021 avec le vice-président aux finances, Jean-Louis Goutel, et les services de la CCT pour permettre aux élus locaux dont les maires de bien mesurer le volume des missions confiées par les communes à notre structure de coopération, son fonctionnement général et la fragilité de sa capacité financière. Ensuite, et il faut l'assumer clairement, la hausse de 3 points de la taxe foncière.

Pourquoi cette hausse ?

Comme pour toutes les collectivités locales, nos recettes baissent. Notamment celles de l'État qui sont passées de 842 000 euros par an en 2013 à 344 000 euros. Il faut donc trouver des solutions pour revenir à l'équilibre d'autant que parallèlement nos charges augmentent !

Comment cela ?

Principalement avec la progression du coût de la vie qui impacte notre fonctionnement et la hausse régulière des charges salariales en lien avec la progression des carrières. D'autre part, notre communauté de communes, plus que d'autres, assume de multiples services à la population. La loi nous confie régulièrement des missions nouvelles sans financement supplémentaire. Enfin, nous avons hérité, lors de la fusion en 2012 des intercommunalités de Clelles, Mens et Monestier de Clermont, de nombreux équipements dont plus de 40 bâtiments qu'il faut faire fonctionner avec des moyens limités.

La CCT a-t-elle fait des efforts d'économie de son côté ?

Les vice-présidents, les agents et moi-même ont, depuis des années déjà, une approche très responsable des dépenses en se concentrant sur ce qui est indispensable aux habitants. Les économies supplémentaires qui pourraient être faites nécessiteraient de renoncer à des services existants. Faut-il fermer des crèches, des points d'accueil touristiques, des médiathèques, le musée du Trièves ? Faut-il renoncer à soutenir l'économie ou l'agriculture sur le territoire ? Faut-il supprimer les actions, déjà peu ambitieuses, de développement durable ? La commission finances et les élus communautaires n'ont pas retenu ces pistes.

Quel poids la hausse de la taxe foncière va-t-elle faire peser sur les Triévois ?

Il faudrait dire sur une partie seule-

ment des Triévois : les propriétaires ! En supprimant la taxe d'habitation, l'État a coupé une partie des citoyens du financement des services publics de proximité dont ils ont besoin. Les locataires utilisent ces services du quotidien sans contribuer à leur déploiement. Selon moi, il manque une pièce au puzzle.

Pour revenir à la hausse de la taxe foncière, les propriétaires vont connaître une augmentation de 60 euros par an en moyenne. Cependant, en tenant compte de la récente suppression de la taxe d'habitation, ces contribuables demeurent moins sollicités qu'auparavant pour un service équivalent.

Quelles autres pistes de ressources supplémentaires auraient pu être suivies ?

Certains ont proposé d'augmenter le prix des services. Le gain resterait marginal et ce levier serait susceptible d'éloigner les familles les plus modestes du service public. Nous ne l'avons donc pas retenu.

Et la réévaluation de la participation des 27 communes ?

Nous allons examiner cette question dès cette année, avec la volonté de prendre en compte la situation des communes qui, elles aussi, connaissent des difficultés. Pour remettre les chiffres en perspective, la CCT prélève 10 % de la taxe foncière du territoire, et les communes 90 %, même si certaines en reversent une partie en fonction du transfert de compétences. Par contre, la CCT assure une partie importante des services à la population (écoles pour 21 communes, crèches, accueil de loisirs, lecture publique, centres sociaux...). Sur un territoire très dispersé. Sur beaucoup d'autres territoires, ce sont les communes, ou bien la commune-centre qui assurent ces services. Il faut donc remettre en perspective les moyens disponibles et les services à la population.

A quoi vont servir les nouvelles ressources obtenues via la taxe foncière ?

À maintenir les services existants, à absorber l'augmentation des coûts (notamment l'énergie) et à soutenir des actions auprès de la population pour la transition écologique (chauffage, isolation, préservation des ressources et des espaces...).

Quelles sont vos craintes pour les prochaines années ?

Outre la flambée des prix qu'entraînent les crises successives, surtout

au niveau de l'énergie, d'autres mauvaises nouvelles ne sont pas non plus à exclure : l'État pourrait en effet envisager de baisser à nouveau les aides aux collectivités locales pour alléger son propre budget. Il faudra aussi prendre en compte les augmentations salariales pour compenser l'augmentation du coût de la vie.

Vous parlez souvent d'un service caché de la CCT, de quoi s'agit-il ?

De la mission de développement qui est essentielle. Notre territoire n'a pas les moyens, avec le faible nombre d'habitants qu'il possède, de financer tous les services dont il dispose et qui sont nécessaires à son attractivité.

Le service Développement est en recherche constante de nouveaux financements extérieurs, afin de bénéficier d'une solidarité territoriale de la part de collectivités plus riches, pour financer les services et les projets, qu'ils soient publics ou privés. Depuis 2016, c'est près de six millions d'euros qui ont ainsi été apportés au territoire, tant pour les communes que pour la CCT, les entreprises, les associations ou les particuliers.

Vous avez utilisé le mot coopération, qu'indique-t-il ?

Notre communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale. Ce n'est pas une couche en plus dans le mille-feuille, mais un outil à disposition des élus communaux qui en sont les membres. Elle leur permet de mutualiser des moyens pour accomplir des missions que nos petites communes ne peuvent mener seules.

La communauté de communes n'est pas un problème... C'est la solution ! Le bon échelon pour répondre à beaucoup d'attentes de nos concitoyens. Elle est seule capable d'obtenir des subventions importantes de l'État, de la Région, du Département ou de la Caf.

Idem pour les investissements ?

Tout à fait ! Construire un groupe scolaire, comme à Monestier de Clermont, ou des maisons de santé, pour garder nos médecins et nos soignants sur place, est hors de portée d'une commune. Seule la CCT a la capacité de financer ces équipements nécessaires et de mobiliser les moyens indispensables.

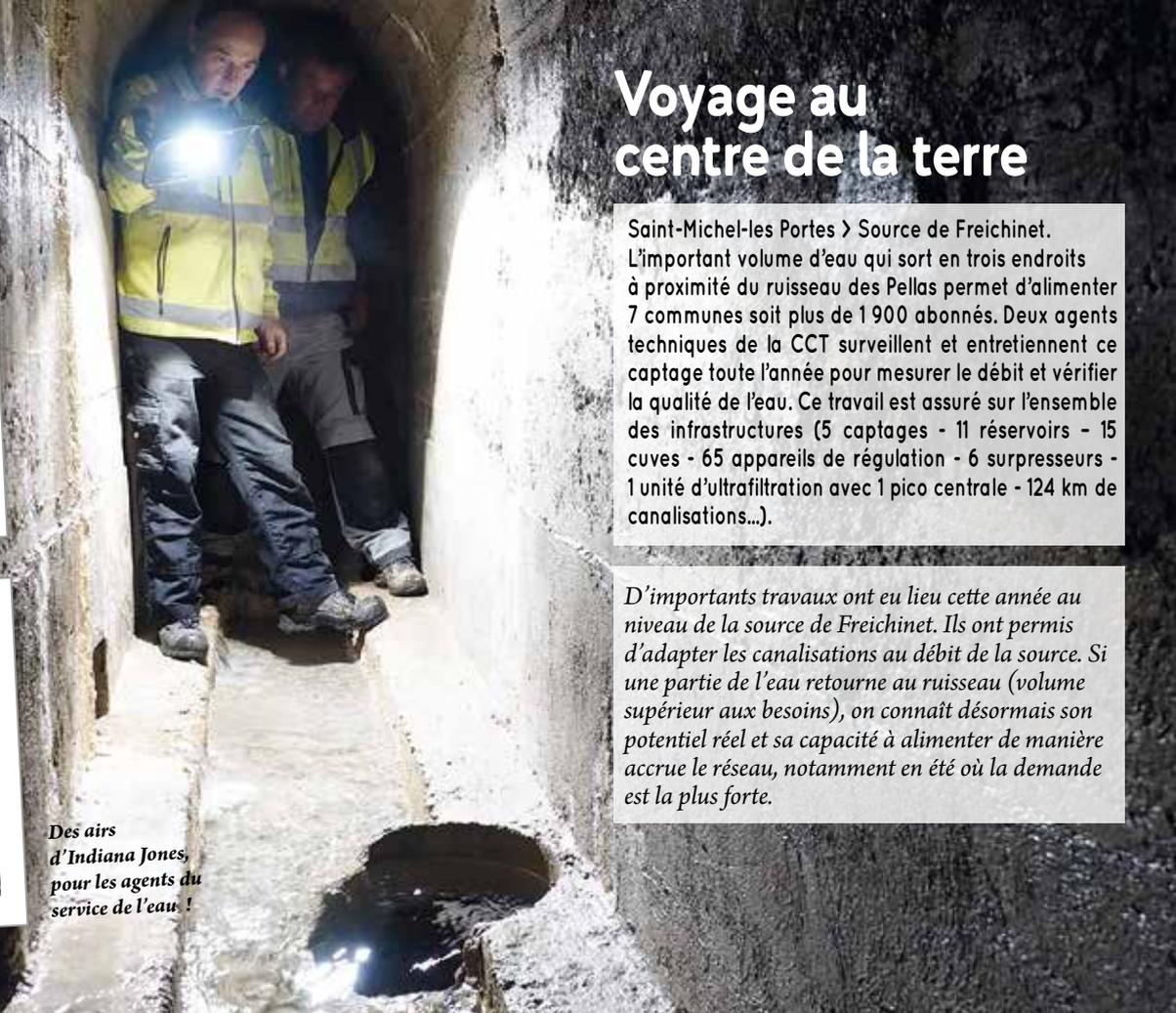
Quels sont les prochains grands investissements ?

Pour ce mandat, il s'agit de la déchèterie de Clelles, de la Maison de santé de Mens et de la Maison de pays à Clelles en lien avec une association de producteurs locaux.

Vous mesurez l'impopularité de la hausse d'impôts ?

Oui. Et ce n'est pas de gaieté de cœur que nous actionnons ce levier ! Mais laissez-moi inverser la question. Si, faute de moyens, la CCT devait fermer ses écoles, ses cantines, ses centres de loisirs, ses crèches, sa résidence pour personnes âgées, ses médiathèques, ses centres sociaux, couper son réseau d'eau, cesser de collecter et de traiter les déchets, abandonner ses zones d'activités, ne plus se préoccuper de logement, de filières agricoles, de milieu forestier... cela serait-il populaire ?





Des airs d'Indiana Jones, pour les agents du service de l'eau !

Voyage au centre de la terre

Saint-Michel-les-Portes > Source de Freichinet. L'important volume d'eau qui sort en trois endroits à proximité du ruisseau des Pellas permet d'alimenter 7 communes soit plus de 1 900 abonnés. Deux agents techniques de la CCT surveillent et entretiennent ce captage toute l'année pour mesurer le débit et vérifier la qualité de l'eau. Ce travail est assuré sur l'ensemble des infrastructures (5 captages - 11 réservoirs - 15 cuves - 65 appareils de régulation - 6 surpresseurs - 1 unité d'ultrafiltration avec 1 pico centrale - 124 km de canalisations...).

D'importants travaux ont eu lieu cette année au niveau de la source de Freichinet. Ils ont permis d'adapter les canalisations au débit de la source. Si une partie de l'eau retourne au ruisseau (volume supérieur aux besoins), on connaît désormais son potentiel réel et sa capacité à alimenter de manière accrue le réseau, notamment en été où la demande est la plus forte.

BUDGET 2022 > QUELQUES CHIFFRES

Financés par la fiscalité et les dotations

Budget principal
7,80 millions d'€ (dépendances)

Budget écoles
1,66 d'€ millions (dépendances)

Budget tourisme
499 793 € (dépendances)

Financé par la redevance ordures ménagères

Budget déchets (tournée : 4 jours et 600 km par semaine)
1,67 millions d'€ (dépendances de fonctionnement)

3,26 millions d'€ (dépendances d'investissement)

Financé par la vente d'eau

Budget eau potable (7 communes)
721 450 € (dépendances de fonctionnement)

455 854 € (dépendances d'investissement)

Taux d'imposition

- CFE : 28,12 %

- Taxe foncière : 5 %

En passant de 2 à 5%, la recette supplémentaire est de 420 000 euros. Une somme qui permet à la CCT de maintenir ses services et de mettre en place de nouvelles actions

- Taxe foncier non bâti : 2,99 %

Compte administratif 2021 et budget prévisionnel 2022 > www.cc-trieves.fr/finances
Documents officiels disponibles au siège de la CCT.

VIE ASSOCIATIVE

118 000 €

C'est la somme consacrée par le budget 2022 pour favoriser les initiatives associatives du territoire.

- **Sports et loisirs** (15 associations) : 17 900 euros
- **Culture** (21 associations) : 33 650 euros
- **Emploi/économie** : (1 association > Pep's Trièves) : 15 000 euros + 16 000 euros de soutien aux projets économiques
- **Transition écologique** : 5 000 euros
- **Tourisme** (5 associations) : 8 000 euros
- **Social, soins et aides à domicile** (8 associations) : 38 550 euros



Un second temps d'échanges avec les associations du Trièves a eu lieu le 4 avril. Pierre Suzzarini, vice-président en charge de la culture, animait la rencontre. Les bénévoles ont fait remonter leur envie de travailler plus encore en lien les uns avec les autres, d'améliorer la diffusion des événements et des initiatives dont le Forum des associations prévu en septembre. L'idée d'une journée spéciale pour que les associations se connaissent mieux entre elles a été évoquée.

La Direction vie sociale et culturelle de la CCT accompagne toutes les associations. Permanences de Delphine Pelloux le jeudi matin au Granjou et les autres jours de la semaine à Mens sur RDV : 04 76 34 87 30.

Oh ! Le beau métier !

En France, on observe une baisse de l'accueil individuel des tout-petits. Le Trièves est concerné avec 30 assistant(e)s maternel(le)s aujourd'hui contre 49 en 2016. Cela manque d'autant plus que les besoins de garde sont à la hausse. Avis aux personnes intéressées !



PAROLES DU TERRITOIRE

« J'exerce cette profession depuis 24 ans et je peux vous dire que c'est un métier plein de joie » affirme Michèle Savart assistante maternelle à Mens. « Les enfants nous tirent vers le haut, c'est un bonheur de les voir grandir et de pouvoir participer à leur éducation. C'est encourageant d'être reconnue et appréciée pour cela. Pour ce travail, je dirais qu'il faut deux qualités essentielles : la patience et le sens de l'organisation. En faisant des choix d'horaires adaptés, je trouve qu'on arrive facilement à faire la différence entre le travail et la vie familiale. Toutes les semaines, je retrouve d'autres collègues au Relais petite enfance. Comme les enfants, j'apprécie énormément ces moments collectifs. La vie de groupe est bénéfique pour tous. » Dans un an, Michèle Savart partira en retraite, souhaitons que d'autres prennent sa place et trouvent en exerçant son métier les mêmes satisfactions et le même plaisir !

Le métier d'assistant maternel (nounou dans le langage de tous les jours) est agréé par le Département via la Protection maternelle et infantile (PMI). C'est une profession cadrée et réglementée, soumise à une formation initiale que vient compléter la formation

continue. En s'exerçant la plupart du temps à domicile, elle permet de concilier vie professionnelle et vie familiale et d'être très autonome (horaires, organisation de la journée et de la semaine...). La fonction offre une relation privilégiée avec les enfants et les

parents. Contrairement aux idées reçues, l'assistant maternel n'est pas isolé professionnellement. En effet, le Relais petite enfance est un lieu ressource et d'accompagnement pour ces professionnels, à la fois sur les aspects administratifs, les questionnements ou la

relation aux familles. Si ce métier passionnant vous intéresse, n'hésitez pas : Relais petite enfance > 06 79 24 97 18 m.bon@cdctrieves.fr

Relais petite enfance : passage obligé !

Les parents à la recherche d'un mode de garde doivent impérativement contacter le Relais petite enfance dont la mission est de les conseiller et de les aider à trouver la meilleure solution pour leur enfant (accueil individuel chez un assistant maternel ou collectif en crèche). Cette démarche de centralisation des demandes, soutenue par la Caf, n'est pas nouvelle mais devient obligatoire afin de mieux évaluer et chiffrer les besoins des familles sur l'ensemble du Trièves. Les structures d'accueil et les assistants maternels sont partenaires. Si des parents les contactent directement, ils seront invités à « passer » par le Relais petite enfance.

Permanences (sur rendez-vous) > 06 79 24 97 18 / 1^{er} mercredi de chaque mois à Cielles
Mardi 16h30 à 18h et vendredi 14h à 17h à Monestier de Clermont / Mercredi 9h à 12h30 à Mens



ÉVOLUTION DU SERVICE PUBLIC

CTG

3 lettres qui signifient :
Convention Territoriale Globale !

C'est la volonté partagée par la CCT, la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Mutuelle sociale agricole (MSA) et le Département de l'Isère d'observer au plus près les besoins de services des habitants du Trièves et de trouver les moyens de les faire évoluer pour un maximum d'efficacité et en n'oubliant per-

sonne. Plus qu'un contrat, il s'agit d'un véritable projet social de territoire à destination de toutes les générations (du début de la vie au grand âge). Ce projet, qui s'appuie sur un diagnostic mené en 2021, permet d'avoir une approche cohérente des thématiques pour décloisonner les services à la population existants et

en créer de nouveaux si besoin. Concrètement, les domaines d'action concernent l'accès aux droits, la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la famille et la parentalité, les personnes âgées et le logement. Les communes ont été associées à la réflexion et invitées à acter la démarche par délibération. De fait, derrière ces 3 lettres

mystérieuses et très administratives se cache l'essentiel : la vie quotidienne de tous ! Ce journal se fera régulièrement l'écho des initiatives, et parmi elles la question du logement intergénérationnel susceptible d'aider les jeunes à trouver un toit et les plus anciens à rester chez eux le plus longtemps possible.

Reqs. : Raphaël Bonte, directeur vie sociale et culturelle de la CCT, directeur du CIAS > 04 76 34 86 54

Des exploitants et des idées

Plus de 30 agriculteurs, venus de 19 communes du territoire, ont répondu présents à l'invitation de Philippe Vial, vice-président de la CCT pour participer à la 1^{ère} Rencontre de l'Agriculture du Trièves le 4 février dernier.

Les élus et les services de la CCT travaillent sur de nombreux projets autour de l'agriculture et de l'alimentation. Covid oblige, ils n'ont pu rencontrer les agriculteurs en début du mandat. C'est maintenant chose faite ! Le 4 février, jeunes agriculteurs, anciens exploitants ou actuels porteurs de projets constituaient un public hétérogène révélateur de la diversité du territoire. Tous ont passé une après-midi à Saint Guillaume pour explorer collectivement les pistes d'amélioration de l'agriculture du Trièves.

Plusieurs temps d'animation ont été proposés pour que les agriculteurs puissent s'exprimer sur les problématiques qu'ils rencontrent. « Chacun s'est prêté au jeu, par petits groupes, pour échanger, débattre et rapporter les différents besoins et inquiétudes liés à la profession » témoigne Philippe Vial. Commercialisation,

entretien de l'espace, renouvellement du matériel agricole et des générations d'agriculteur... Ces échanges riches ont confirmé que l'agriculture, un des secteurs clé de l'économie locale, doit relever certains défis.



Premières solutions pour dynamiser le secteur ?

Sur l'entretien des espaces, par exemple, il a été suggéré de créer un groupe d'échange capable de faire remonter les besoins du terrain auprès des instances qui accordent des aides financières. Concernant le renouvellement des générations d'exploitants, il

a été proposé de mettre en place des espaces tests pour les porteurs de projet. Il a été aussi rappelé l'importance de communiquer sur le métier des agriculteurs pour faciliter la cohabitation avec les habitants et les vacanciers.

Nourries de ces échanges, la CCT, Sítadel (association pour le maintien et le développement de l'agriculture en Sud Isère) et la Chambre d'agriculture, s'emparent maintenant de nombreuses pistes d'améliorations à travailler. Philippe Vial est ressorti très satisfait de la réunion : « Beaucoup de belles idées ont émergé sur des sujets variés et il y a eu des débats constructifs. À nous maintenant de synthétiser et d'exploiter ces pistes afin d'apporter des solutions collectives. »

Rens. : Laurie Scrimgeour, chargée de mission à la CCT
07 57 08 95 49
l.scrimgeour@cdctrièves.fr



EN BREF

Jardins partagés

La participation de la CCT au Projet Alimentaire Inter Territorial permet de travailler sur 2 projets de jardins partagés, à travers des financements du plan France Relance.

En milieu rural, contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'est pas facile pour tout le monde de trouver un lopin de terre. Et l'on ne s'improvise pas toujours jardinier ! Il est précieux de recevoir des conseils sur les cultures et sur la préparation des légumes. Les jardins sont des espaces ressources précieux pour favoriser l'accès à une alimentation saine.

À Saint Jean d'Hérans >

La commune met à disposition un terrain derrière la salle des fêtes. Le Plan de relance aide à l'aménagement général, à l'arrivée de l'eau et à la construction d'une cabane et d'une serre. Un des espace est réservé à l'école. Les habitants intéressés sont invités à contacter la mairie : 04 76 34 98 35



À Monestier de Clermont >

Le Granjou, en partenariat avec la mairie de Monestier de Clermont, échange avec les habitants pour recenser les demandes et recueillir les envies et besoins de jardin sur la commune. Le travail et la recherche d'un lieu adapté sont en cours. Rens. : Isabel Bonnaire, référente familles de la CCT (Le Granjou 04 76 34 28 40).

GESTION DE LA FORÊT

S'inspirer des initiatives d'autres territoires pour conserver une forêt productrice en Trièves

La forêt du Trièves ne se régénère plus toute seule. Certains forestiers parlent de trou de production de bois pour les 30 années à venir.

Cette problématique serait liée à la fois au changement climatique mais aussi à une présence trop importante de cerfs et chevreuils sur certains secteurs.

William Gaudry, élu à Cornillon en Trièves et spécialiste au niveau national de la question des ongules à l'Office Français de la Biodiversité, est inquiet de la situation et de l'état des forêts du Trièves. Il explique que plusieurs études scientifiques démontrent que le seul levier de la chasse n'est pas suffisant pour permettre à la forêt de se régénérer naturellement. Il devient nécessaire de réfléchir la manière de gérer nos forêts pour favoriser son renouvellement naturel (sans plantation) en présence d'un nombre important de

gibier. Recréer en milieu forestier des zones propices aux arbustes et aux herbacées (alimentation préféré des cerfs et des chevreuils) permettrait de détourner les animaux des jeunes pousses. C'est ce que les forestiers et les chasseurs, accompagnés par la CCT, souhaitent tester dans le Trièves. Ils se rendront en voyage d'étude dans la Nièvre courant avril pour s'inspirer de l'expérience de la Forêt des Bertranges.

Chaque forêt est différente et il n'existe pas de recette miracle. La synergie entre les élus, les chasseurs et les forestiers au niveau local va permettre d'expérimenter de nouvelles pratiques en forêt avec l'espoir de premiers résultats d'ici 4 à 5 ans.



Animation rime avec éducation

Plus d'une trentaine d'agents de la CCT participent à l'accueil des temps périscolaires et des activités de loisirs du mercredi. Les chiffres montrent que ces professionnels peuvent passer plus de temps aux côtés des enfants que les enseignants eux-mêmes. Leur rôle d'éducation n'est plus à mettre en doute !

Une reconnaissance méritée... des rythmes soutenus



Les propos de Sonia (agent à Clelles) et Dorothée (agent à Monestier de

Clermont) résument une grande partie de ceux exprimés par leurs collègues : « le regard que les parents portent sur nous a évolué ces dernières années. Nous nous sentons mieux reconnus et traités correctement. Les familles voient que nous sommes là pour le bien-être de leurs enfants avec qui nous voulons établir des relations de confiance et à qui nous nous efforçons de transmettre des valeurs nécessaires à la vie en collectivité. C'est rassurant et encourageant car au quotidien le rythme est vraiment soutenu, au sein des groupes scolaires comme dans les plus petites écoles. Les temps de restauration sont des moments particulièrement denses et bruyants. Le mercredi et les vacances scolaires, les journées restent chargées mais l'encadrement est différent. Bien souvent, les enfants sont plus détendus, moins agités, que lorsque nous les accueillons entre les heures de classes qui leur demandent une grande concentration. Quant aux séjours, ils permettent que d'autres liens se tissent, c'est toujours de très beaux moments pour nous et les enfants.

Ce qui est parfois compliqué dans nos métiers, c'est l'accueil en solo d'un groupe d'enfants d'âges différents. Dans ces cas-là, et aussi parce que parfois nos équipes sont en effectifs trop restreints on a vraiment l'impression de courir de partout. Au sein des écoles, la question des locaux se pose aussi. Comme ceux que nous utilisons ne nous sont pas forcément réservés, préparer et ranger demandent du temps et du stress supplémentaires. Enfin, il faudrait que l'on puisse bénéficier de plus de temps et de réunions pour la préparation de nos activités. »

Faire face à des Comportements difficiles



Marine (directrice de l'accueil de loisirs à Mens) évoque la problématique de l'accueil des enfants ayant un besoin

d'accompagnement spécifique dans la gestion de leurs émotions. « Pour nous, c'est assez nouveau. Nous voyons bien que ces enfants ont besoin d'un accompagnement individuel et de temps adaptés. Nous nous retrouvons parfois démunis. Nos décisions sont perturbées car nous souhaitons en même temps accompagner ces enfants mais aussi le reste du groupe qui, de fait, peut se retrouver vraiment déstabilisé. J'ai l'impression dans certaines

situations de ne pas faire correctement mon métier, de ne pas avoir les bonnes armes pour les accompagner à grandir. C'est pesant pour les enfants, les familles et les équipes. La mise en place à nos côtés d'une équipe pluridisciplinaire pourrait être une solution pour faire face correctement à la situation. »

L'importance de la formation



Pierre (directeur du service enfance jeunesse) : « En 2014, lors de l'instauration de la semaine de 5 jours

et de la mise en place par la CCT du dispositif Récréatives, la collectivité a déployé des moyens de formation supplémentaires pour aider les agents à acquérir des postures de plus en plus professionnelles. L'expérience acquise et les formations suivies montrent aujourd'hui un véritable savoir-faire. Rester à chaque instant bienveillant, faire respecter un cadre, passer par le ludique pour transmettre aux enfants, voilà des éléments parmi d'autres qui ne s'improvisent pas. C'est notamment pour cela que proposons aux agents la formation du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. La prochaine session aura lieu à l'automne. »

On se dit tout !

Samedi 19 mars, les vice-présidents concernés par le secteur de l'animation, Caroline Fiorucci en charge de l'enfance-jeunesse et Alain Vidon en charge de la vie scolaire, conviaient les agents de la CCT à une matinée d'échanges. L'occasion pour chacun de s'exprimer librement et de réfléchir à l'évolution du service et aux besoins des familles. « Vous êtes les fers de lance d'un service essentiel pour la population. La CCT mesure l'importance de cette mission éducative et tient, malgré un contexte financier compliqué, à maintenir le budget nécessaire à votre travail sur le terrain » a soutenu Alain Vidon. Les élus ont tenu également à remercier les professionnels présents et à saluer leur dévouement sans faille, notamment lors de la longue et difficile période où la crise sanitaire leur a demandé une grande capacité d'adaptation. « C'est sur vous et nos partenaires (les enseignants et notre principal financeur : la Caisse d'allocations familiales) que nous souhaitons nous appuyer pour renouveler le Projet éducatif du Trièves (PEdT). C'est une feuille de route pour accompagner tous les enfants, les éduquer aux règles du vivre ensemble et les aider à devenir pour plus tard des adultes responsables ».



QUELQUES CHIFFRES

Les écoles gérées par la CTT (21 communes) accueillent 539 élèves.

Temps périscolaires : 46 sont accueillis le matin et 118 le soir, avant et après la classe. 449 mangent à la cantine soit 84 % des effectifs.

Pour les mercredis > Mens : 32 places (avec navette depuis Clelles) - Monestier : 48 places

Pour les vacances scolaires > Mens: 40 places (avec navette depuis Clelles) - Monestier : 56 places (70 en juillet). Sur ces temps comme sur les séjours, les enfants de tous les villages sont accueillis. Fort remplissage le mercredi, notamment pour les 3-6 ans avec des listes d'attente fréquentes.

Ukraine : solidarité avec les réfugiés

Face à la tragédie de la guerre, les élus de la CCT ont voté une motion de soutien aux populations forcées de quitter leur pays. Depuis le début de conflit, de nombreux Triévois manifestent leur souhait d'accueillir chez eux. Suite à de multiples sollicitations directes, Jérôme Fauconnier, président de la CCT, a invité les maires à des réunions en présence des bénévoles du Collectif d'accueil des Réfugiés en Trièves (Cart) dont l'expérience est très utile.

La CCT n'a pas les moyens de faire à la place des collectivités, des associations ou des particuliers mais elle s'engage à relayer les informations entre les pouvoirs publics et le territoire et à participer à la coordination. Un comité de pilotage est mis en place pour cela. Le site internet de la CCT va permettre aux élus et aux associations impliquées (Cart, Collectif d'entraide) d'utiliser une plateforme pour partager des documents et des informations relatives à l'aide alimentaire, aux transports, à l'accueil au sein des écoles et des centres de loisirs, etc. Les centres sociaux de la CCT (Le Granjou et Mixages) sont également prêts à faciliter la vie des réfugiés sur le territoire. L'idée de mise à disposition de vélos électriques pour faciliter les déplacements est à l'étude.

Les habitants impliqués ou souhaitant l'être doivent s'adresser à leur commune qui fera remonter les problématiques locales au Comité de pilotage.

VIÉ SCOLAIRE

Apprendre autrement

Le Trièves (comme seulement 2 territoires en Isère) bénéficie d'enseignants spécialisés dans la mise en place d'activités collectives brassant élèves et classes. Rencontre avec Maud Clavel et Vincent Désaphy, professeurs des écoles coordonnateurs de l'Emala (Équipe mobile académique de liaison et d'animation).



Le théâtre ou comment, de manière ludique, aider les écoliers à améliorer leur expression orale. Photo : séance à Tréminis.



Quand on leur demande comment ils définissent leur métier, Maud et Vincent affirment qu'ils dépendent de l'Éducation nationale et qu'à ce titre ils sont avant tout des pédagogues garants d'une construction des savoirs fondamentaux et d'un cadre à respecter. « Bien sûr, comme nos interventions viennent ponctuer de manière originale le cycle très régulier des cours en classe, les enfants s'attachent à nous d'une façon plutôt chaleureuse ».

Le rôle de l'Emala est de rompre l'isolement des petites écoles rurales, de permettre de nouveaux liens entre les enfants des différents villages. Pour apprendre à bien vivre ensemble ! Les projets sont choisis en lien étroit avec les professeurs des écoles. « Chaque année, lors de plusieurs réunions, nous construisons avec eux des séquences d'apprentissage et discutons des initiatives concrètes qui

permettent de les mettre en œuvre. La crise sanitaire a eu un fort impact sur notre mission qui s'appuie essentiellement sur les sorties et le regroupement des élèves. Nous nous sommes adaptés en intervenant dans les classes directement. »

Vos projets 2022-2023 ?

« Les thématiques en cours vont se poursuivre. En plus de l'éducation civique et morale, de la laïcité, de la fraternité, nous souhaitons continuer à sensibiliser les enfants au développement durable/transition écologique, au respect, notamment à travers le sport, aux dangers des réseaux sociaux et des écrans, à l'expression orale via les contes, le théâtre et le cinéma. Toutes nos actions doivent permettre d'améliorer le climat scolaire, de dénouer des tensions provoquées, entre autres, par la crise sanitaire. »

Maud et Vincent, associés à l'élaboration du Projet éducatif du Trièves, présenteront l'Emala aux élus lors d'un prochain conseil communautaire.

EN BREF

Bonne nouvelle !!!

Jérôme Fauconnier, président de la CCT et Alain Vidon, vice-président en charge de la vie scolaire, ont été reçus, le 14 février, par Mme Henry, directrice académique des services de l'Éducation nationale de l'Isère. À cette occasion, ils ont fait remonter les difficultés de prise en charge de certains enfants en situation de handicap (familles isolées, manque de mobilité et absence de structures d'aide et de soin à proximité...), évoqué le déséquilibre que le manque d'encadrement suffisant engendre dans le fonctionnement quotidien de certaines classes et présenté les moyens de la CCT pour soutenir des initiatives dans ce domaine.

À l'issue de cet entretien, la CCT a été informée de l'arrivée à la rentrée prochaine, d'un instituteur spécialisé pour l'ensemble du territoire. Sa mission reste encore à affiner mais elle permettra de faire un état des lieux des difficultés et des solutions à mettre en place à court terme (classe ULIS ou autre). Un appui a aussi été proposé pour soutenir les démarches de la CCT auprès d'autres partenaires (IME, Sessad...) qui contribuent aussi à la scolarisation de ces enfants. La CCT reste vigilante sur cette question placée au cœur de son Projet Éducatif de Territoire en cours de renouvellement.

La CCT, en partenariat avec le Département, subventionne l'Emala à hauteur de 35 000 euros par an. Les 3/4 du budget servent au transport via la location de bus nécessaires pour acheminer les classes sur les lieux d'activités et de rencontre.

ENFANCE-JEUNESSE EN BREF



La belle énergie de la jeunesse

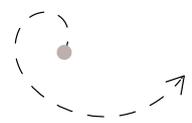
Du 17 au 20 août 2022 à Mens aura lieu le grand rendez-vous estival préparé par les jeunes de l'association Désacorpsdé : Festi'street. Pour mesurer le dynamisme de l'équipe et la dimension exceptionnelle de l'évènement, n'hésitez pas à découvrir la vidéo de présentation sur le site : www.desacorpsde.com (page d'accueil).

Premiers contrats de travail !

Pour la mise en place des chantiers jeunes, la CCT a renouvelé sa demande de subvention de 7200 euros au Département. Cette aide permet de reverser aux communes 200 euros par jeune participant. Renseignement auprès du coordonnateur jeunesse de la CCT : Eloi Hémerly >06 72 29 64 10 / e.hemery@cdctrieves.fr

Programmes en ligne

Pour connaître les activités du mercredi des accueils de loisirs (3-11 ans) et celles destinés aux adolescents le mercredi et le samedi + celles mises en place pendant les vacances, consultez le site de la CCT : www.cc-trieves.fr (onglets en page d'accueil).



Travailler autrement

Suite à l'étude réalisée par la CCT, la commune de Gresse-en-Vercors met à la disposition de porteurs de projets un espace de travail partagé. Rencontre !

PAROLES DU TERRITOIRE



Denis Capel devant les locaux du futur espace de travail partagé à Gresse-en-Vercors

C'est aux Dolomites, dans un local communal inutilisé, que Denis Capel, chef d'entreprise spécialisée dans la cyber-sécurité, va bientôt s'installer avec d'autres partenaires, un photographe et

un architecte notamment. « Nous voulons exercer nos professions dans un environnement de travail adapté et à proximité de chez nous pour éviter des déplacements vers l'agglomération. Cela correspond de plus en plus à une demande de ceux qui ont quitté la ville pour trouver une autre qualité de vie. À Gresse, de nombreuses familles se sont installées ces derniers mois. L'école compte désormais 40 élèves contre 20 il y a peu. Pour l'instant, nous sommes un groupe de 5 personnes motivées pour la phase test de 12 mois qui va débuter en mai. Nous sommes en train de créer une association pour gérer le lieu et son développement. Nous aimerions que la période d'expérimentation qui s'ouvre puisse séduire d'autres personnes. Elles sont en tout cas les bienvenues ! » Le local assez vaste pour

accueillir plusieurs bureaux surplombe la piscine et bénéficie d'un cadre de montagne magnifique. Il est juste à côté des espaces utilisés par l'association d'astronomie As'Trièves. La commune le met à disposition gratuitement et devrait voter une subvention pour l'achat de mobilier et la réalisation de quelques petits aménagements. « Le complexe des Dolomites est quasiment une friche. Si notre initiative pouvait redynamiser l'espace, cela serait une vraie satisfaction. Nous avons la chance d'être soutenus par une municipalité sensible à cette mutation du travailler autrement. » De son côté, la mairie précise : « Cette initiative est un facteur d'attractivité et une opportunité pour la transition vers un modèle de développement 4 saisons. Elle devrait

De l'aide pour entreprendre
Créer son entreprise ou son projet d'activité, monter son Parcours emploi renforcé pour les bénéficiaires du RSA > permanences sur Mens, Clelles et Monestier. Rens. : Claudine Delcourt > 06 86 48 03 10

Leader
Programme de subventions européennes pour les entreprises, les associations et les collectivités. Rens. : Françoise Eudier Pons, 07 57 12 85 30 et Aymeric Mellet, 06 48 53 21 45.
Rens. : service économie 06 89 65 34 27 - g.grandferry@cdctrieves.fr

dynamiser l'économie locale en favorisant l'installation de nouveaux habitants sur la commune et attirer également des touristes souhaitant poursuivre une part de leurs activités pendant les vacances. »

Rens. : Denis Capel > 06 37 47 40 25



Le Trièves dans l'assiette

Le site internet de la Communauté de communes du Trièves permet d'accéder via l'annuaire des producteurs locaux à l'ensemble des productions des agriculteurs et autres fabricants attachés aux circuits courts et à une alimentation de qualité. www.cc-trieves.fr/annuaire-producteurs-locaux

Sur la rampe de lancement !

Le 17 mars 2022, la Communauté de Communes du Trièves a envoyé la candidature de Pep's Trièves à l'expérimentation nationale Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. Article transmis par Julie Goux

Dans l'attente de la validation des pouvoirs publics et de la création officielle de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE), un forum du Comité Local pour l'Emploi du Trièves (CLE) présentera le 6 mai 2022* le projet de Pep's Trièves. Il sera ouvert à toutes celles et ceux qui s'intéressent au projet, veulent en savoir plus et/ou y participer. D'ici là, Gilles Garcin, responsable administratif et commercial de Pep's Trièves répond à deux questions essentielles.

Comment fonctionnera l'EBE ?
Son statut restera associatif avec une équipe de direction composée de salariés « classiques ». Tous les autres emplois seront

des demandeurs d'emploi de longue durée conventionnés, impliqués dans la construction de l'entreprise. Une quinzaine de salariés se verront embauchés, dès la création de l'EBE, au SMIC, en CDI et à temps choisi. Objectif : 30 personnes à l'issue de la 1^{ère} année, 70 dans les 3 à 5 ans à venir.

Quelles sont les activités déjà définies ?

Les activités doivent être non concurrentielles avec celles déjà existantes dans le Trièves. Elles sont de deux ordres : celles établies et choisies par les demandeurs d'emploi et celles non pourvues sur le territoire. 4

grands pôles d'activités sont identifiés : un pôle non alimentaire (fabrication de lessive à base de cendre, purin d'orties), un pôle surcyclage (recyclage de tissus et de bois avec des réalisations en couture et ébénisterie), un pôle de transformation alimentaire (bocaux, séchage) pour lutter contre le gaspillage et travailler en lien avec les producteurs locaux, et un pôle de services à la personne, aux collectivités, aux associations et aux entreprises. Les productions seront vendues en priorité en Trièves, mais aussi sur l'agglomération grenobloise si celle-ci ne bénéficie pas sur son territoire de produits locaux similaires.



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE
PEP'S Trièves
Projet pour l'emploi participatif et solidaire
Rens. : 07 66 71 52 29



* Programme : <http://peps-trieves.com>



EN BREF

Quand CCT et communes traitent ensemble les déchets verts volumineux

Une solution gratuite permettant de broyer sur place, de récupérer des copeaux pour son jardin et surtout de répondre à l'interdiction stricte de brûler chez soi branches et autres broussailles.



En 2021, ce dispositif a permis d'éviter le remplissage de 70 bennes en déchèterie et autant de voyages vers Grenoble

Où trouver les différentes aires ?

Avignonet, Château-Bernard, Châtel-en-Trièves, Chichilianne, Clelles, Gresse-en-Vercors, Lalley (site mutualisé avec St-Maurice), Lavars, Le Monestier du-Percy (site mutualisé avec Le Percy), Mens, Monestier-de-Clermont, Prébois, Roissard (site mutualisé avec St-Michel les Portes), Saint-Guillaume (site mutualisé avec Saint-Paul-lès-Monestier), Saint-Jean-d'Hérans, Saint-Martin-de-la-Cluze, Sinard, Trémisins.

Fonctionnement > Les communes mettent à disposition les terrains, la CCT finance et organise le broyage. Pour les conditions d'accès, merci de joindre les mairies. Renseignements : 06 44 20 92 04 s.mortreux@cdctrieves.fr

Bien composter sur les sites collectifs

Pour un usage optimum des bacs mis à disposition au sein des villages



Chaque site* comprend 3 bacs. Le premier (1) contient la matière sèche (broyat de branche), le bac d'apport (2) contient les biodéchets que vous déposez avec le complément de broyat. Lorsque le bac d'apport est plein, un transfert est effectué dans le bac de maturation dans lequel les jardiniers peuvent se servir (3). Parfois un espace de maturation complémentaire en andain ou bac (4) est proposé. Là aussi, le compost mûr est à disposition. Pour en savoir plus ou pour proposer votre aide bénévole pour gérer un site proche de chez vous, contactez Stéphane Mortreux : 06 44 20 92 04 s.mortreux@cdctrieves.fr

*Voir la localisation des sites sur : www.cc-trieves.fr



L'agent de la CCT chargé du compostage intervient régulièrement dans les écoles ou les centres sociaux pour sensibiliser à la réutilisation des déchets verts. Ici, lors de la fête du printemps au Granjou, le 26 mars dernier.

EN BREF



Horaires des déchèteries >

Monestier de Clermont > lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.

Mens > lundi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.

Guide du tri > À consulter et télécharger sur www.cc-trieves.fr

Vente de composteurs > Prix préférentiel de 30 euros. Du lundi au vendredi au siège de la CCT (300 chemin Ferrier Monestier de Clermont) Sur rendez-vous au 06 44 20 92 04

Broyage à domicile > Voir modalités et convention à remplir sur www.cc-trieves.fr (page d'accueil > onglet ramassage et tri des déchets)

Drôle d'engin !



Depuis l'an dernier, les déchèteries du Trièves disposent chacune d'un compacteur. Ce véhicule étrange permet, grâce à un gros cylindre cranté, d'écraser le contenu des bennes afin d'augmenter leur volume. Cela permet de baisser le nombre de trajets nécessaires pour acheminer les déchets dans les sites ultimes de retraitement. L'achat de ces deux compacteurs a bénéficié d'importantes subventions du Département.

Enlèvement des épaves

Inscription au plus tard le 3 juin 2022

Pour bénéficier de ce service gratuit mis en place chaque année par la CCT, merci de vous rendre à l'accueil (300 chemin Ferrier Monestier de Clermont).

Attention > vous munir impérativement de la carte grise et du certificat de non gage du véhicule. Un formulaire CERFA (n°15776*01) vous sera fourni sur place. Les caravanes et les camping-cars ne sont pas acceptés.

Collecte des bâches agricoles

Prévue la semaine du 2 mai 2022. Un courrier a été envoyé aux professionnels concernés.

Par ici le cahoutchouc

C'est une nouveauté !

La CCT récupère pour la première fois, avec le soutien de la chambre d'agriculture et d'Ensivalor, les pneus des véhicules des agriculteurs. Le site choisi est la plateforme bois sur la commune de St-Michel les Portes.

Nouvelles installations De traitement des déchets

Pour suivre l'actualité du chantier de la Tronche, dont la CCT est partenaire, rendez-vous sur le site de la CCT : www.cc-trieves.fr



Maison de santé de Mens


Les aménagements des anciens établissements Richard à Mens ont fait l'objet d'un travail spécifique entre les services de la CCT, le cabinet Chabal-Architectes et les professionnels de santé du secteur. Le projet est désormais arrêté. Il correspond aux attentes des futurs occupants et à une enveloppe budgétaire conforme aux capacités financières de la collectivité. Début des travaux : novembre 2022.

Déchèterie à Clelles

La CTT souhaite créer un équipement essentiel pour l'environnement, utile aux habitants éloignés des sites de Mens et de Monestier de Clermont et susceptible de gérer autrement l'important volume des déchets professionnels. Le projet en cours d'élaboration et de chiffrage fait partie des importants investissements du mandat. La déchèterie sera implantée sur une réserve foncière de la zone de la Croisette. Pour une bonne intégration dans le paysage, il est prévu des infrastructures basses, habillées de bois, et la plantation de nombreux végétaux.

Jeter ses fenêtres : c'est possible aussi à Mens !

La déchèterie de Mens a fermé ses portes quelques jours en avril pour permettre les travaux d'installation d'un quai supplémentaire et d'une benne dans laquelle les usagers peuvent désormais déposer leurs vieilles menuiseries, comme cela est déjà le cas à Monestier de Clermont.

Fin de travaux à l'Âge d'or

La clôture de la résidence pour personnes âgées de Monestier de Clermont est achevée. Elle va permettre aux résidents de profiter pleinement et en sécurité des abords de l'établissement. Concernant la nouvelle terrasse de l'unité spécialisée, elle aussi est opérationnelle et n'attend plus que le soleil !


DE PLUS EN PLUS DIFFICILE DE CONSTRUIRE EN TRIÈVES ?

La loi Climat et résilience, promulguée en août 2021, prévoit à l'échelle nationale de réduire d'au moins 50% la consommation des surfaces de terrain observée entre 2011 et 2020. Pour évoquer cela, la commission aménagement présidée par la vice-présidente de la CCT, Béatrice Vial, recevait en mars dernier des représentants du Schéma de cohérence territoriale de la grande région de Grenoble (Scot). C'est en effet à cet établissement public, dont la CCT est membre, de mettre en application cette nouvelle loi et d'adapter ses orientations réglementaires que les communes doivent obligatoirement prendre en compte dans leurs documents d'urbanisme. Jérôme Fauconnier, président de la CCT et maire d'Avignonet a exprimé certaines craintes : « Alors que notre territoire rural connaît une forte demande de logements, notamment des jeunes, il ne faudrait pas que cette loi plaque brutalement des critères identiques à ceux des zones urbaines car nous n'avons pas les mêmes moyens financiers pour nous adapter et les bailleurs sociaux n'investissent pas ici. » Philippe Cardin (1^{er} vice-président du Scot pour la Grenoble-Alpes Métropole et maire de Meylan) a dit qu'il convient en effet de réfléchir à ce problème d'asymétrie entre territoires et d'y répondre du mieux possible. Dossier à suivre... www.scot-region-grenoble.org

CCT BRANCHÉE !

Le parc automobile de la CCT dispose désormais d'un premier véhicule électrique. Il s'agit d'une petite berline de la marque Dacia qu'utilisent les agents du service déchets amenés à se déplacer très régulièrement sur les 27 communes du territoire. Un investissement pertinent pour la transition écologique et pour faire face à la hausse des prix du carburant. Deux autres véhicules sont prévus pour 2022.

UN JUSTE EFFORT POUR LA RÉMUNÉRATION À L'EHPAD

Après la revalorisation des salaires en fin d'année dernière, les auxiliaires de soins perçoivent désormais une prime mensuelle supplémentaire de 118 euros brut pour un temps plein. Cette prime est prise en charge par l'Agence régionale de santé. De son côté, la Communauté de communes du Trièves, via son CIAS, a décidé de l'élargir aux auxiliaires de vie. C'est un effort financier important pour le soutien de métiers essentiels et pour susciter des vocations sur un secteur où il s'avère difficile de recruter de nouveaux agents.

LA-HAUT SUR LA MONTAGNE

Le Plan Pastoral Territorial du Trièves dispose d'une enveloppe de 200 000 euros de la Région et de l'Europe destinée aux alpages du territoire sur la période 2019-2023. Cet outil est un véri-

table levier pour améliorer le fonctionnement des estives et le quotidien des bergers. En 2022, des travaux seront réalisés sur l'alpage de Bachillanne (Châtel en Trièves) pour pérenniser l'accès à l'eau des bergers et des troupeaux et sécuriser la piste d'accès et à Chichillanne pour réhabiliter le chalet de Chanas (cabane du berger).

LA-HAUT SUR LA MONTAGNE (BIS)

Victime de son succès, le Mont Aiguille accueille parfois jusqu'à 50 personnes en bivouac sur sa prairie sommitale. Cette fréquentation alerte la Réserve Naturelle des Hauts Plateaux, les scientifiques, les naturalistes en raison des impacts négatifs sur le milieu naturel. La commune de Chichillanne a pris un arrêté (3 janvier 2022) interdisant le bivouac au sommet de la montagne. Les communes de Saint Martin de Clelles et de Saint Michel les Portes ainsi que le Conseil communautaire ont pris une motion de soutien à cet arrêté. Un suivi scientifique va être mis en place afin de mesurer la résilience des milieux.


PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR ? DES MOYENS DEMANDÉS !

Le 28 mars, le conseil communautaire de la CCT a rendu son avis sur le nouveau Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération grenobloise (PPA 2022-2027) porté par Grenoble-Alpes métropole. Le territoire du Trièves, pourtant rural, émet lui aussi des rejets notamment liés aux déplacements et chauffage au bois. Les élus ont validé les différentes mesures du plan mais ont rejeté l'interdiction des foyers ouverts et des appareils non performants et la réglementation pour l'accès aux zones à faibles émissions de l'aire urbaine grenobloise. Dans les deux cas, il s'agit pour les élus de demander une solidarité financière pour atteindre les objectifs. En effet, le territoire ne dispose pas des mêmes moyens que la Métro pour aider les habitants à changer de système de chauffage ou les artisans à remplacer leurs actuels véhicules professionnels. La CCT s'engage pleinement dans la transition écologique et la préservation de la santé mais elle interpelle les collectivités voisines et l'État pour obtenir les budgets nécessaires à la mise en place d'actions qui sont, pour l'heure, hors de sa portée.

Plaisirs de scène

Dans le cadre des parcours proposés par le service lecture publique et patrimoine de la CCT à toutes les écoles du Trièves, des élèves et leurs enseignants découvrent le théâtre.

En collaboration avec l'Emala.

Découverte à la Grange du Percy du théâtre d'ombre avec le Collectif Terron



Le Collectif Terron est retenu par la CCT pour une résidence artistique de 3 ans sur le territoire. Présentation de la compagnie dans un prochain numéro.



Les acteurs ont besoin d'histoires ! Lecture par les bibliothécaires à la médiathèque du Percy.



Spectacle au Poulailleur à Monestier du Percy, suivi de la visite des coulisses, de la scène et de la découverte de la fabrication des costumes.

2 salles en Trièves !
Programmations pour tous les âges et tous les goûts !

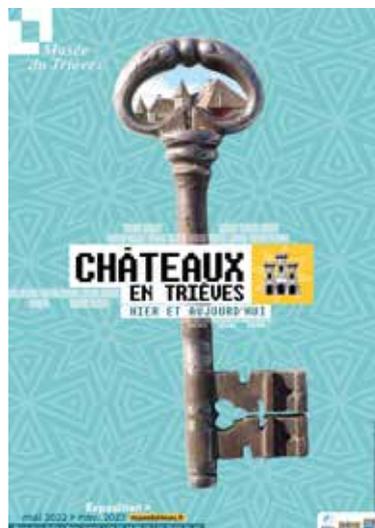
« Maman, papa, le théâtre c'est super... on y va ? »

LE POULLAILLER

Le Monestier-du-Percy - 06 32 49 52 88 / www.theatrelepoulailleur.com

LE POT AU NOIR

Saint-Paul-lès-Monestier - 04 76 34 13 34 / www.potaunoir.com



Abaissez le pont-levis !

La nouvelle exposition temporaire du Musée du Trièves, conçue avec les Amis du musée, présente, à partir de la mi-mai, la longue histoire des châteaux du territoire. Celle-ci commence autour de l'an mil, avec de nombreux sites fortifiés, désormais en ruines et auréolés de légendes. Aujourd'hui, les châteaux encore debout ont été souvent très remaniés, voire reconstruits.

Musée du Trièves
Place de la Halle à Mens
Tél. : 04 76 34 88 28
Musée.du.trieves.fr

Sentiers de la liberté

Un projet autour des lieux de mémoire liés à l'histoire de la seconde guerre mondiale a démarré en Trièves. Regroupant associations patrimoniales et communes, ce projet, accompagné par la CCT et le Parc du Vercors, souhaite compléter les connaissances par la collecte de témoignages, d'objets et de documents. Il s'agit de montrer, notamment auprès des jeunes générations, que les valeurs de la Résistance demeurent un enjeu d'aujourd'hui.

Rens. : f.dumolard@cdctrieves.fr / 04 76 34 88 28

La Citerne expose !

La CCT met à disposition le bâtiment de captage des eaux de Monestier de Clermont à l'association des Barbouilleurs du Veymont pour organiser des expositions artistiques. Premiers rendez-vous : du 4 au 12 juin > Fabrice Mougel, 24, 25 et 26 juin > rencontre des Peintres Montagnards, 16, 17 et 23, 24 juillet > Rencontres photographiques du Trièves.

Play talk read (jouer, parler, lire)

Le service de lecture publique poursuit ses actions gratuites autour de la découverte et de la pratique de l'anglais. Prochains rendez-vous à la bibliothèque-relais de Cielles (mercredi 18 mai de 16h à 17h) et à la médiathèque du Percy (samedis 7 mai et 11 juin de 9h à 10h).

Rens. : mediathequedupercy@cdctrieves.fr / 06 32 57 18 17

Pour recevoir les newsletters

Demandez à être destinataire ! Culture : d.pelloux@cdctrieves.fr
Lecture publique > mediatheque.mens@cdctrieves.fr

Horaires des médiathèques

Monestier de Clermont 04 76 34 19 77
● MERCREDI 14H30-17H30 ● VENDREDI 16H30-19H ● SAMEDI 9H30-12H

Le Percy 04 76 34 46 24
● MARDI ET MERCREDI 17H-19H ● JEUDI ET SAMEDI 10H-12H

Mens 04 76 34 60 13
● LUNDI 16H-19H ● MERCREDI 14H-17H30
● JEUDI 16H-19H ● SAMEDI 9H-12H30





Agir ici... ensemble et dès maintenant !

Alors que les enjeux écologiques et climatiques sont de plus en plus prégnants, la Communauté de communes du Trièves élabore, avec l'ensemble des acteurs du territoire, une stratégie de transition écologique pour le territoire pour horizon 2030. Le calendrier et la méthode de travail ont été présentés le 7 avril à la salle des Sagnes à Mens.

LE MOT DE CHRISTIAN ROUX



4^e vice-président CCT
Développement durable
et mobilités
Maire de Sinard

« Face aux dangers liés au changement climatique et à la pollution, nous devons agir. Chacun le mesure peu à peu dans sa vie quotidienne : notre environnement se transforme et se fragilise. Et les zones rurales sont elles-aussi vulnérables. Le territoire du Trièves, sensible déjà depuis des années à ces questions, doit faire sa part de travail et proposer des actions concrètes. Et cela de manière collective, d'où notre volonté d'inscrire la stratégie de transition écologique dans le dialogue et la collaboration.

Première étape : mettre sur la table les nombreuses thématiques (économies d'énergie, énergies renouvelables, déchets, eau, santé, déplacements, agriculture...), et fixer leur ordre de priorité en s'appuyant sur des données locales précises. Ensuite, il faudra proposer des solutions et réunir les finances nécessaires pour les mettre en œuvre. Merci à celles et ceux qui vont s'investir dans cette démarche. Pour moi, c'est une évidence : seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin ! »

Les participants ont identifié l'éventail des thématiques qui sera à traiter dans les prochains mois. La méthode présentée mobilisera trois formats de travail en simultané, au printemps : l'un au sein des services de l'intercommunalité, l'autre auprès des communes, et le troisième en mode « multi-acteurs » (habitants, associations, entreprises, élus...). Il sera proposé à chacun de ces publics d'identifier les bonnes pratiques existantes en matière de transition et les actions nouvelles à développer,

les enjeux majeurs et priorités, mais aussi les moyens nécessaires, tant humains que financiers. À l'automne, les priorités définies par ces différents publics seront rassemblées et un programme d'actions sera établi pour les trois prochaines années. L'objectif est d'aboutir à un ensemble d'actions très concrètes portées par une diversité d'acteurs du territoire : par la communauté de communes bien sûr, mais aussi par les communes, les entreprises et les associations.

Calendrier des ateliers multi-acteurs:

Samedi 7 mai (matin)
Mardi 24 mai (soirée)
Samedi 18 juin (matin)
Mardi 5 juillet (soirée)

Contact >

Maïté Quinn Duncan
Chargée de mission transition
écologique et mobilités
07 86 14 53 02
m.quinn-duncan@cdctrieves.fr



7 avril à Mens, Jérôme Fauconnier et Christian Roux (président et vice-président de la CCT) lancent officiellement la stratégie de transition écologique du Trièves.

Création d'un observatoire participatif

La Communauté de communes, en partenariat avec le milieu associatif notamment, propose d'élaborer cette année « un observatoire participatif de la vulnérabilité du Trièves au changement climatique » : il s'agira de recueillir non seulement les données scientifiques (températures, précipitations...) qui concernent notre territoire mais aussi les observations et paroles des habitants. Ceci, afin de bien prendre la mesure des évolutions déjà à l'œuvre et de leurs conséquences sur notre quotidien. Les informations collectées seront mises en ligne sur le site de la CCT via une rubrique spéciale transition écologique en cours de préparation.

ON LE SAIT :

Les tendances locales déjà constatées : +1,6 °C depuis 1980, vagues de chaleur plus nombreuses, vagues de froid de moins en moins sévères, diminution de 3 à 7 jours de gel par an...



En 2015, la CCT a obtenu pour le Trièves, le label Territoire à énergie positive (Tepos). D'importants financements de l'État ont permis de nombreuses initiatives jusqu'en 2018. Lire les pages 6 et 7 du JT n° 13 > www.cc-trieves.fr/journal-trimestriel



Pour (re)découvrir l'Obiou

Les 3 Communautés de communes Matheysine, Dévoluy, Trièves et quelques communes concernées (Pellafol, Châtel-en-Trièves, Mens, St Baudille-et-Pipet, Tréminis, Le Dévoluy) se sont réunies le 22 mars à Châtel-en-Trièves pour l'examen des avancées techniques du projet de Tour de l'Obiou.

Les élus présents ont redit leur intérêt pour ce beau projet qui crée du lien entre les territoires et valorisera l'Obiou sommet mythique du massif du Dévoluy tout en sensibilisant les pratiquants aux fragilités du milieu montagnard. Les services des départements de l'Isère et des Hautes-Alpes étaient également présents ainsi que la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP), l'ONF et le Circuit Pédestre du Trièves. Un itinéraire de 4 jours est actuellement travaillé avec des variantes possibles. Il mène-

rait les randonneurs itinérants de Pellafol à Bachillianne, Tréminis, Lachaud, La Sambue. Ce circuit qui s'adresse à une clientèle plutôt sportive pourrait être labellisé sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP) sous réserve de respecter le cahier des charges de la FFRP. Les tracés existent, certaines portions nécessiteront des travaux d'amélioration. Les hébergements également avec des points qui restent à affiner sur les travaux nécessaires et les modes de gestion. Une prochaine réunion aura lieu avec accompa-

gnateurs en montagne et agences afin de connaître leurs besoins en termes d'accueil et d'étapes.

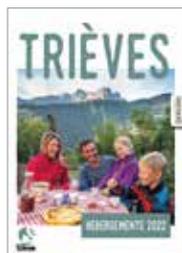
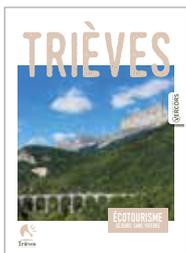
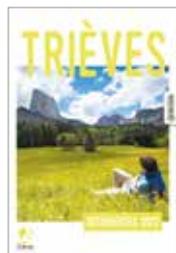
Les financements attendus pour ce projet sont inscrits dans le Programme Opérationnel Inter-régional Alpin (POIA), dispositif financier qui soutient les Espaces valléens. Le montage financier est en cours de finalisation et 80 % de co-financements sont envisageables et attendus.

Premier bilan de l'hiver



De la neige, de belles journées, la saison d'hiver a été bonne à Gresse-en-Vercors et à Chichillianne. De Noël à mi-mars, l'OT a accueilli 2 200 visiteurs (majoritairement en provenance d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Île de France et de Provence-Côte-d'Azur) contre 2068 l'an dernier. Les passionnés de ski alpin étaient heureux de retrouver les pistes. Les autres ont trouvé dans le livret de la station, réalisé en partenariat avec Gresse en Vercors animations, la commune et l'office de tourisme, des propositions d'activités variées. L'office de tourisme était ouvert tous les jours pendant les vacances et les lundis, mercredis et samedis matins en dehors des vacances. Il vient de réouvrir à Gresse et à Mens et ce jusqu'à fin septembre. Horaires consultables sur : www.trieves-vercors.fr

C'est magnifique... c'est où ?



Outils indispensables pour promouvoir le Trièves, les brochures 2022 viennent de sortir. Le plein d'idées pour les touristes... mais aussi pour les habitants, notamment amateurs de vélo !

Brochures disponibles dans les accueils de l'Office du tourisme, les équipements publics, chez les hébergeurs et en ligne : www.trieves-vercors.fr



Découvrir et respecter le Mont-Aiguille

Le Parc naturel régional du Vercors porte un projet de valorisation du Mont Aiguille avec l'appui d'un bureau d'études : Territoires Avenir. Avec la volonté partagée de sensibiliser les visiteurs aux fragilités du milieu tout en leur donnant la possibilité de vivre l'émotion liée à cette montagne mythique et de repartir enrichis de leur découverte. Un travail de terrain a permis de commencer à identifier les sentiers à valoriser au départ de la gare et de la future Maison de Pays à Clelles.

Cliquez Trièves !

L'équipe du service tourisme est actuellement en plein travail de refonte du site web www.trieves-vercors.fr avec l'agence Mill. La nouvelle version sera en ligne pour l'été avec des nouvelles fonctionnalités, un design plus actuel et un moteur de recherche performant pour trouver rapidement l'information recherchée.

Balades plaisir, balades sûres

La campagne d'entretien des 840 km de sentiers de randonnée du Trièves débute avec le retour du printemps ! Elagage, débroussaillage, piochage, balisage, changement de signalétique, pose de passerelles... les missions réalisées par la Communauté de Communes du Trièves et ses partenaires ont pour objectif de proposer un réseau de sentiers de qualité pour les randonneurs. Si vous constatez un problème sur un sentier, vous pouvez le signaler en utilisant l'application SURICATE qui permet l'envoi d'une information géo-localisée à nos services.

Touristes belges : soyez les bienvenus !

La visite de journalistes de la Radio Télévision Belge Francophone en janvier a donné lieu à de beaux reportages sur la vie dans le Trièves en hiver ! 55 minutes sur la radio et 10 minutes d'émission télé dans l'émission Grandeur Nature. A réécouter ou à revoir sur https://www.rtbfb.be/auvio/detail_grandeur-nature?id=2856612 et sur https://www.rtbfb.be/auvio/detail_le-trieves-grandeur-nature-en-balade?id=2862283

C'est aux salons que l'on séduit !

L'office de tourisme était présent à Primevère (salon de l'alterécologie), les 25, 26 et 27 février, à Lyon. L'objectif était de valoriser l'écotourisme en Trièves à partir notamment de la nouvelle brochure des offres sans voiture. Près de 350 visiteurs ont pu découvrir le potentiel offert par le territoire.



Les 25, 26 et 27 mars à Lyon, c'est au Salon du Randonneur que l'équipe participait à un stand collectif à l'échelle des 5 communautés de communes du Vercors. Un salon où le Trièves a toute sa place pour promouvoir la randonnée sous ses différentes formes.

DANS LE RETRO



DES FINANCEMENTS POUR L'EAU POTABLE

Le 11 mars dernier, Jérôme Fauconnier, président de la CCT et Christophe Drure, vice-président en charge de l'eau étaient aux côtés des maires, du directeur général adjoint de l'Agence de l'eau, Nicolas Chantepey, et du Département de l'Isère pour signer un important contrat de subvention correspondant à 4,7 millions d'euros (41 opérations sur 23 communes). Ce soutien va permettre aux communes et à la CCT (qui gère l'eau pour 7 villages du territoire) de rénover les réseaux et de créer des stations d'épuration. Jérôme Fauconnier

et Christophe Drure ont chaleureusement remercié l'Agence de l'eau et le Département pour leurs aides. Ils ont également tenu à saluer l'investissement des maires pour que ce dossier mutualisé aboutisse et puisse satisfaire une grande partie des besoins. « Notre petit territoire ne dispose pas des moyens financiers suffisants pour mener de grands chantiers comme ceux nécessaires à la distribution d'une eau de qualité. C'est donc grâce à la solidarité territoriale que nous y parvenons » a souligné Jérôme Fauconnier.



OH LES VIEUX JOURS !

En mars et avril, la CCT était partenaire de multiples animations et ateliers conçus pour mettre en lumière les personnes âgées. En montrant avec tendresse et réalisme des Triévois dans leur quotidien, l'exposition de photographies de Nadine Barbançon au Musée du Trièves (les petites combines de la vie) a été un point fort de la programmation.



MOBILISATION POUR L'UKRAINE

Les élus du Trièves (CCT et communes) se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter de la meilleure manière d'accompagner les initiatives d'accueil de réfugiés (lire aussi page 5). Dans un premier temps, la CCT a participé aux transports de dons jusqu'à Grenoble et a prêté des véhicules pour des convois.

LE TRIÈVES AU SUMMUM

50 Triévois ont pu découvrir gratuitement le nouveau spectacle coopératif de la Fabrique opéra : la comédie musicale « Cabaret ». L'association a offert les places aux équipements sociaux de la CCT, Le Granjou et Mixages, qui les proposent aux habitants pour une virée mélomane et joyeuse.



FORÊT : ENJEU PARTAGÉ



En unissant massifs forestiers et zones urbaines, Forêt Horizon 2030 officialise la mobilisation des élus, techniciens et acteurs socioprofessionnels pour développer une gestion responsable des forêts et filières bois dans le contexte de changement climatique et de périls nouveaux. Une des premières actions a été de rencontrer le 11 février 2022 les directeurs régional et départemental de l'ONF pour assurer le maintien des postes d'agents sur l'Isère. Le président de la CCT, Jérôme Fauconnier, était présent aux côtés de ses homologues présidents d'intercommunalités.



AU REVOIR

La vieille bâtisse abandonnée, située en bordure de la D1075, n'est plus. Elle a été détruite en mars pour laisser la place à la future déchèterie de Clelles. Cela faisait bizarre les premiers jours !

Le Granjou, c'est chez vous !

Le mardi 22 mars a démarré la démarche de renouvellement du Projet Social de la maison des habitants « Le Granjou ». Le souhait est de partir des besoins et envies des habitants des 13 communes du Trièves Nord. L'habitant est au cœur du processus de la construction du projet. En partant de l'expression des besoins, nous élaborons ensemble des réponses. Votre territoire vous appartient, la Maison des habitants vous accueille, l'équipe vous accompagne dans vos projets collectifs. **Rens. : Géraldine Garcia, directrice > 04 76 34 28 44**

Accompagnement à la scolarité

Pour les primaires du CP au CM2 - Tous les mercredis de 10h à 12h.

Renseignements : Isabel Bonnaire - Référente familles 07 57 44 12 79

Apprivoisez les écrans et restez zen sur le net !

En lien avec les établissements scolaires pour prévenir les situations de harcèlement et à améliorer le climat relationnel entre enfants.

Ateliers pour les parents d'enfants de 2 à 11 ans

Pour prendre confiance avec ses enfants, mieux gérer les conflits, appréhender différemment ses émotions : plusieurs séances de septembre à décembre, 2h le samedi matin. Inscription au cycle complet avec petite participation financière. Méthode inédite avec des ateliers simultanés : parents d'un côté, enfants de l'autre... pour discuter ensuite !

Renseignements : Isabel Bonnaire - Référente familles 07 57 44 12 79



Après-midi pour les seniors... mais pas que !

C'est nouveau et cela se passe le vendredi. Vous aimez jouer au scrabble, au bridge, à la belote, tricoter, broder, parler lecture, boire un thé... partager un gâteau : ces moments sont faits pour vous. De 13h30 à 16h30, sans inscription, tous les vendredis hors vacances scolaires.

Le suicide, et si on en parlait ?

Comment réagir face au mal être de son voisin, d'un ami ? Comment soutenir et accompagner ?

Prévention suicide : 3114 accessible gratuitement 24h/24 et 7j/7. <https://3114.fr>

Le café des Parents voyage en Trièves sud...

Le café des parents, vous connaissez ? Un samedi matin par mois, un temps pour parler de son quotidien de parents, des joies, des tracas, des questionnements, pour partager des trucs et des astuces, pour prendre de la distance, pour rire, pour se soutenir et profiter des expériences des autres... Ces ateliers sont animés par Claire Gonzales, animatrice de jeune enfants, et Béatrice Perdrix, coordinatrice de Mixages. Ces ateliers seront itinérants sur 2022, et ouverts à tous les parents du territoire.

Ateliers Informatiques

L'espace numérique du Trièves, en lien avec Mixages, organise des cycles d'ateliers informatiques. Ils s'adressent à des débutants qui désirent se familiariser avec l'usage de l'ordinateur : organiser son ordinateur, internet, le courrier électronique, la sécurité, utiliser les différents sites administratifs...

Renseignements et inscriptions au 06 63 41 62 79 ou au 06 71 82 49 38

Le Granjou et Mixages : espaces de services, de rencontres, d'échanges, et de soutiens aux initiatives des habitants et des associations.

Recevoir l'agenda !

Le Granjou publie une newsletter annonçant les permanences, animations, ateliers et autres festivités à venir. Pour être mis au courant et ne rien rater, n'hésitez pas à vous signaler : accueil.granjou@cdctrieves.fr

Quinzaine de la parentalité

1^{er} au 15 juin 2022

Programme des manifestations, ateliers et animations sur le site de la CCT :

www.cc-trieves.fr



Sexualité :

du rapport de force vers l'égalité
Le Granjou a accompagné une initiative d'habitants sur ce thème. Point d'orgue du programme, une conférence de Lucie Bosmean, cheffe de clinique universitaire, pour mieux comprendre l'emprise physique d'une personne sur une autre. En savoir plus : cyclesexualitetrieves@gmail.com

Recevoir l'agenda !

Mixages publie une newsletter annonçant les permanences, animations, ateliers et autres festivités à venir. Pour être mis au courant et ne rien rater, n'hésitez pas à vous signaler : accueil.mixages@cdctrieves.fr

Résidence de l'Âge d'or... appel à bénévoles !

L'ehpad de Monestier de Clermont géré par la CCT recherche des personnes désireuses de donner un peu de leur temps pour partager une passion et/ou un savoir-faire avec les résidents, et, en complément du travail des deux animatrices, permettre de multiplier des temps collectifs et des échanges avec l'extérieur.

Rens. : 04 76 34 11 75

Aide et soins à domicile

- Service autonomie
Maison du Département à Mens
04 80 34 85 03
- ADMR Mens 04 76 34 66 67
- ADMR Monestier de Clermont
04 76 34 05 50
- ADMR Clelles 04 76 34 63 68
- SSIAD Mens 04 76 34 67 83
- SSIAD Monestier de Clermont
04 76 34 05 50

Aide aux aidants

Groupe de paroles pour aidants familiaux de personnes âgées. Au Granjou, le vendredi de 14h30 à 16h30. Animé par une infirmière et une psychologue (Jehanne Rutten 07 87 20 64 02). Financé par le Département. Dates > 13 mai, 3 et 24 juin 2022

Conseils communautaires en 2022. 18h30 - St Martin de Clelles (ou Clelles selon consignes sanitaires) >

Lundis > 16 mai, 7 juin, 4 juillet, 12 septembre, 17 octobre, 14 novembre, 12 décembre.

L'ordre du jour et les comptes-rendus sont disponibles sur le site www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire
Chaque compte-rendu de séance est mis en ligne après son approbation lors de la séance suivante.

LOGEMENT

- Comment déposer sa demande >
- Format papier auprès du Comité local de l'habitat (50 rue de la poste à Clelles)
Rens. : 04 76 34 44 29
- En ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr

Conseil juridique de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL)

Sur RDV au 04 76 53 37 30

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Service public d'assainissement non collectif (Spanc)
04 76 34 44 29
accueil.spanc@cdctrieves.fr
Mode d'emploi sur : www.cc-trieves.fr



URBANISME

Permis de construire, déclaration préalable de travaux...

Renseignez vous auprès de votre commune pour connaître les dispositions réglementaires applicables à votre projet.

Architectes conseils

Permanence gratuite. RDV auprès du service aménagement de la CCT
04 76 34 44 29

REDEVANCE

ORDURES MENAGERES

Merci de joindre le service facturation de la CCT pour signaler tout changement d'occupants d'habitation (nouveaux locataires ou vente) afin que la redevance annuelle soit envoyée aux bonnes personnes.
04 76 34 11 22

ANNUAIRE SANTE

Mis régulièrement à jour sur le site www.cc-trieves.fr/annuaire-sante

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIEVES

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
Conception générale, réalisation et photos : chargée de communication (f.maurice-laforge@cdctrieves.fr) et services de la CCT
Illustrations pages 1 et 2 : Olivier Dron
Impression : Technic Color. Tirage 5200 ex / Distribution la Poste

N°18
ETE. 2022

Parution juillet 2022

JOINDRE LA CCT

- Sièges à Monestier de Clermont (services généraux, techniques, déchets)
04 76 34 11 22
- Direction aménagement, développement et transitions à Clelles
04 76 34 44 29
- Vie scolaire/liensfamilles, culture à Mens 04 76 34 67 66

PERMANENCES AIDES ET CONSEILS

- Assistante sociale
- Conseillère en économie sociale et familiale : aide à la gestion budgétaire, surendettement
- Médecin et Infirmière PMI (suivi santé jusqu'à 6 ans)
- Sage-femme
Maison du Département à Mens :
04 80 34 85 00

- Mission Locale 16/25 ans : insertion, emploi, santé, logement...
Mens : 04 76 78 88 76 (mardi)
Monestier : 04 76 78 88 76 (jeudi)

- Centre de planification familiale : pour toute question relative à la vie familiale et personnelle, vie conjugale, parentalité, sexualité...
Sur RDV au 04 76 81 47 04 (Mixages)
04 76 29 86 50 (le mardi au Granjou))



- France Services
Monestier-de-Clermont
Bureau de la Poste
Tél. : 04 76 34 36 13 / 06 33 97 55 80
Maison du département à Mens
Tél. : 04 80 34 85 00

FLASH DÉCHETS

Horaires des déchèteries > page 9



LES APPAREILS ÉLECTRIQUES SE RECYCLENT VIA LES DÉCHÈTERIES DU TRIEVES !

Réfrigérateurs, congélateurs, fours, plaques électriques, téléviseurs, aspirateurs, téléphones portables, robots de cuisine... Les substances dangereuses sont soigneusement retirées et éliminées selon des normes environnementales strictes.

Chiffres du recyclage (moyenne Ecosystem) >

- 79,9 % du poids des gros appareils électriques (lave-linge, cuisinière...)
- 78,3 % du poids des gros appareils contenant des gaz réfrigérant (frigo, climatiseur...)
- 73 % du poids des petits appareils électriques (cafetière, aspirateur, sèche-cheveux...),
- 68 % du poids des écrans (téléviseur, ordinateur...)

Chiffres collecte déchèteries du Trièves 2021 >

Frigidaire : 21,5 tonnes / Cuisinières : 55 t
Écrans : 9 t / Robots, petits électro-ménagers : 50 t

